



CSE Central de juillet 2023

Déclaration de la CGT

Notre intersyndicale est sur tous les fronts, y compris celui du financement de l'Audiovisuel Public. Après avoir été reçus par la ministre de la Culture, le ministre du Budget, lui, refuse de nous recevoir. Mais nous ne lâcherons pas, comme sur Tempo, car dans les deux cas c'est de notre avenir à toutes et tous qu'il s'agit.

A l'instar de la DGMIC, nous considérons que les 5% d'efforts demandés aux ministères sur leur budget 2024 ont déjà été faits dans l'Audiovisuel Public au travers de la trajectoire financière du COM 2018-2022, et bien au-delà, si on considère les dix dernières années. Si notre direction acceptait qu'il en soit autrement, elle devrait s'attendre à une réponse interne à la hauteur de l'enjeu.

Dans ce contexte particulièrement anxiogène pour les salariés, après des années d'économies et de disette salariale, la direction avance comme un bulldozer.

Nous saurons a priori ce jour si la justice donne droit aux CSE et aux organisations syndicales de France Télévisions sur la nécessité de disposer de toutes les informations nécessaires sur la régionalisation, en particulier sur les rapprochements avec France Bleu, avant de pouvoir nous prononcer sur le projet Tempo. Un projet que les salariés ont fini par redouter. Nous en avons tous les jours la preuve sur le terrain, y compris de la part de nos encadrants.

Nous avons mis au jour la déloyauté de la direction après la divulgation d'un  **document RH interne** qui révèle ses réelles intentions. Nous nous sommes collectivement exprimés sur le sujet. Une raison de plus, Madame la Présidente, de vous demander le retrait du projet. Car au-delà de la décision juridique prochaine, ce projet ne pourra pas être déployé en l'état.

« Lorsqu'un projet est mis en œuvre dans la précipitation, avec si peu de marges de manœuvre, et qui plus est, en se revendiquant de la participation des salariés, il ne peut qu'aboutir à la dégradation des conditions de travail et à la défiance de nombreux salariés » indique le rapport d'expertise, *« le projet Tempo ne peut se déployer en l'état, avec une mise à l'antenne des nouveaux JT le 4 septembre, sans risquer de porter des atteintes sérieuses à la santé des salariés. »*

La CGT rappelle à la direction de cette entreprise qu'elle a une obligation de sécurité de résultat sur la santé au travail. Vu l'état du corps social, il serait irresponsable d'imposer un déploiement de Tempo au 4 septembre 2023. Il faut revoir de fond en comble les processus de conduite de projets dans cette entreprise, construire les projets par le terrain et non décider en chambre en décrétant que « l'intendance suivra ».

Les salariés ont besoin de temps pour digérer les projets en cours, à commencer par le difficile déploiement d'Openmédia. Il faut prendre le temps de calibrer en amont les moyens humains

et techniques nécessaires, prendre le temps d'analyser finement les charges de travail induites, les modifications des vacations et les organisations du travail. Il faut prendre le temps de négocier tout cela.

Quelle réponse la direction donne-t-elle à cette situation à part le mépris ? Si certains considéraient que la méthode Coué a fait ses preuves, on en voit le résultat actuellement dans les rues de notre pays après des décennies d'abandon et de paupérisation des quartiers populaires.

Si ce n'est pas par la justice, c'est par la lutte que nous aurons gain de cause contre Tempo. « *Maintenir le calendrier actuel fait porter d'énormes risques dans ce domaine et serait susceptible d'entraîner un désastre industriel et social* ». Les mots du rapport d'expertise sont forts et le projet TEPI qui a abouti à une tentative de suicide n'a visiblement pas servi de leçon à cette direction.

Enfin, la CGT dénonce depuis des mois la technostructure RH qui ne produit que du mal-être, cet État dans l'État qui a visiblement son propre agenda, ses propres objectifs et roule beaucoup trop souvent contre les opérationnels.

Les révélations récentes d'un travail en vase clos de la RH autour des scriptes, des techniciens, révèlent toute l'insincérité de la direction sur le projet TEMPO. Il est plus que temps de mettre un sacré coup de pied dans cette fourmilière, en particulier à la Fabrique et à la coordination des DRH.

Vous avez affirmé vous-même, Madame la Présidente, qu'un « *climat de défiance est source d'inefficacité et d'appauvrissement* * ». Vos écrits étaient-ils eux aussi insincères ou allez-vous mettre en œuvre ce bon sens affiché ?

Aujourd'hui, les salarié·es du Siège et du Réseau régional sont appelé·es à la grève, pour 3 jours, malgré la forte mobilisation de ces derniers mois contre la réforme des retraites. La balle est dans votre camp, Madame la Présidente.

Paris, le 4 juillet 2023

* *Projet de candidature de Delphine Ernotte devant le CSA en 2015*